



## Fiche santé sécurité

Droits d'auteur.2025, Compagnie 3M Canada. Tous droits réservés. Il est permis de reproduire et/ou de télécharger ces données pour assurer l'utilisation adéquate des produits 3M, dans la mesure où : (1) les données sont reproduites intégralement, sans aucune modification, à moins qu'on obtienne au préalable une autorisation écrite de 3M à cet effet; et (2) ni la copie ni l'original ne seront revendus ni distribués en vue de faire un bénéfice.

<b>Groupe de document :</b>	11-8904-2	<b>Numéro de la version :</b>	21.01
<b>Date de parution :</b>	2025/06/12	<b>Remplace la version datée de :</b>	2024/12/02

Cette fiche de données de sécurité est conforme au Règlement sur les produits dangereux Canadiens.

### SECTION 1 : Identification

#### 1.1 Identifiant du produit

Encre de Sérigraphie 990-06 3M(MC), Orange

#### Numéros d'identification de produit

42-0016-3985-7      75-0300-8075-0      LR-0000-0152-7      UU-0136-7102-7

#### 1.2 Utilisations recommandées et restrictions d'utilisation

##### Utilisation prévue

Encre

##### Restrictions d'utilisation

Ne s'applique pas

#### 1.3 Détails du fournisseur

**Compagnie:** Compagnie 3M Canada  
**Division:** Division de la stratégie de marque et du transport  
**Adresse :** 1840, rue d'Oxford Est, Case Postale 5757, London, Ontario N6A 4T1  
**Téléphone :** (800) 364-3577  
**Site Web :** www.3M.ca

#### 1.4 Numéro de téléphone d'urgence

Téléphone d'urgence medical:1-800-3M HELPS / 1800 364 3577

### SECTION 2 : identification des dangers

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

Liquide inflammable : Catégorie 3.  
Corrosion/Irritation cutanée : Catégorie 2.  
Grave problème/Irritation oculaire : Catégorie 1.  
Sensibilisation cutanée: Catégorie 1A  
Carcinogénicité : Catégorie 1A.  
Toxicité pour la reproduction Catégorie 1B.  
Toxicité pour certains organes cibles (exposition unique) Catégorie 1.  
Toxicité pour certains organes cibles (exposition répétée) Catégorie 1.

Toxicité pour certains organes cibles (exposition unique) Catégorie 3.

## 2.2. Éléments d'étiquette

### Terme d'avertissement

Danger

### Symboles :

Flamme | Corrosion | Point d'exclamation | Risque pour la santé |

### Pictogrammes



### Mentions de danger

Liquides et vapeur inflammables.

Provoque une irritation cutanée. Provoque des lésions oculaires graves. Peut provoquer une réaction allergique cutanée. Peut causer le cancer. Peut nuire à la fertilité ou au fœtus. Peut provoquer somnolence ou vertiges. Peut causer une irritation respiratoire.

Cause des dommages aux organes: organes sensoriels.

Causes des lésions aux organes en cas d'exposition prolongée ou répétée : système nerveux.

Peut causer des lésions aux organes en cas d'exposition prolongée ou répétée : organes sensoriels.

### Mises en garde

#### Prévention :

Obtenir les directives spéciales avant d'utiliser. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer. Conserver le récipient bien fermé. Mettre à la terre/sceller le contenant et le matériel de réception. Utiliser du matériel d'éclairage, de ventilation, électrique à l'épreuve des explosions. N'utiliser que des outils ne produisant pas d'étincelles. Prendre les mesures de précaution qui s'imposent contre les décharges de statique. Ne pas respirer les vapeurs. Laver soigneusement la peau exposée après manipulation. Ne pas manger, boire ou fumer en utilisant le produit. Utiliser seulement le produit en plein air ou dans un endroit bien ventilé. Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail. Porter des gants de protection, une protection des yeux, une protection du visage et une protection des voies respiratoires.

#### Réponse:

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/Se doucher. EN CAS D'INHALATION: Amener la victime à l'air frais et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer prudemment avec de l'eau pendant plusieurs minutes. Retirer les verres de contact éventuels, si ceci peut être fait facilement. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un centre antipoison ou un médecin. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : Consulter un médecin. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les utiliser à nouveau. En cas d'incendie : Utiliser un agent extincteur approprié pour les liquides et les solides inflammables, comme une poudre chimique ou du dioxyde de carbone.

#### Entreposage :

Entreposer dans un endroit bien ventilé. Garder au frais. Garder sous clef.

#### Élimination :

Mettre le contenu et le contenant au rebut conformément aux règlements locaux, régionaux, nationaux et internationaux applicables.

## 2.3. Autres risques

Aucun connu.

16% du mélange consiste en des ingrédients de toxicité par inhalation aiguë inconnue.

### SECTION 3 : Composition/renseignements sur les ingrédients

Ce matériau est un mélange.

Ingrédient	Numéro CAS	% par poids	Nom Commun
acetate de 1-methoxy-2-propyle	108-65-6	10 - 30	Acétate de l'éther monométhylrique du propylène glycol
Cyclohexanone	108-94-1	10 - 30 Secret Fabrication *	Cyclohexanone
Acétate de l'éther méthylrique de dipropylène glycol	88917-22-0	10 - 30	1(ou 2)-(2-Méthoxyméthyléthoxy)propanol, acétate
polymère vinylique	Secret Fabrication	10 - 30	Ne s'applique pas
Acide 2,3,4,5- tétrachloro-6-cyanobenzoïque, méthyl ester, produits de réaction avec du 2-méthyl-1,3-benzènediamine et du méthoxyde de sodium	106276-79-3	1 - 5	2,3,4,5-Tétrachloro-6-cyanobenzoate de méthyle, produits de réaction avec le 2-méthyl-1,3-benzènediamine et le méthylate de sodium
résine d'alkyde 3261	Secret Fabrication	1 - 5	Ne s'applique pas
Pigment organique	Secret Fabrication	1 - 5	Ne s'applique pas
Xylène	1330-20-7	1 - 5 Secret Fabrication *	Diméthylbenzène
Nickel, complexes d'azo-5,5' bis-pyrimidinetrione-2,4,6(1H,3H,5H)	68511-62-6	0.5 - 2 Secret Fabrication *	Nickel, complexes d'azo-5,5' bis-pyrimidinetrione-2,4,6(1H,3H,5H)
SEBACATE DE BIS(2,2,6,6-TETRAMETHYL-4-PIPERIDYLE)	52829-07-9	0.1 - 1.0 Secret Fabrication *	Sébaçate de bis(2,2,6,6-tétraméthyl-4-pipéridyle)
Ethylbenzène	100-41-4	0.1 - 1.0 Secret Fabrication *	Benzène, éthyl-
Poly(Oxy-1,2-Ethanediy), .Alpha.-[3-[3-(2H-Benzotriazol-2-Yl)-5-(1,1-Diméthyleéthyl)-4-Hydroxyphényl]-1-Oxopropyl]-.Omega.-Hydroxy-	104810-48-2	0.1 - 1.0 Secret Fabrication *	α-(3-[3-(2H-Benzotriazol-2-yl)-5-tert-butyl-4-hydroxyphényl]propionyl) -ω-(3-[3-(2H-benzotriazol-2-yl)-5-tert-butyl-4-hydroxyphényl]propionyloxy)poly(oxyéthylène)
Benzotriazole polymérique	104810-47-1	0.1 - 1.0	α-(3-[3-(2H-Benzotriazol-2-yl)-5-tert-butyl-4-hydroxyphényl]propionyl) -ω-hydroxypoly(oxyéthylène)
Bis(2-éthylhexanoate) de calcium	136-51-6	< 0.2	2-Éthylhexanoate de calcium
Dilaurate de dibutylène	77-58-7	< 0.2	Dilaurate de dibutylstannane
Bis(2-éthylhexanoate) de zinc	136-53-8	< 0.2	Acide 2-éthylhexanoïque, sel de zinc
Acides naphténiques, sels de nickel	61788-71-4	< 0.03	Acides naphténiques, sels de nickel

polymère vinylique est une matière non dangereuse selon les critères du SIMDUT. Des renseignements précis ont été retenus à titre de secret de fabrication

résine d'alkyde 3261 est une matière non dangereuse selon les critères du SIMDUT. Des renseignements précis ont été retenus à titre de secret de fabrication

Pigment organique est une matière non dangereuse selon les critères du SIMDUT. Des renseignements précis ont été

retenus à titre de secret de fabrication

\*La concentration (exacte ou étendue) de cette composante n'a pas été divulguée puisqu'il s'agit d'un secret de fabrication

## SECTION 4 : Premiers soins

### 4.1. Description des premiers soins

#### Inhalation :

Donner de l'air frais. En cas de malaise, consulter un médecin.

#### Contact avec la peau :

Laver immédiatement avec de l'eau et du savon. Retirer les vêtements contaminés et les laver avant de les porter de nouveau. Si des signes ou des symptômes apparaissent, consulter un médecin.

#### En cas de contact avec les yeux :

Laver les yeux immédiatement avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes. Enlever les lentilles de contact si cela est facile à faire. Continuer à rincer. Consulter immédiatement un ophtalmologiste.

#### En cas d'ingestion :

Rincer la bouche. En cas de malaise, consulter un médecin.

### 4.2. Principaux symptômes et effets, tant aigus que différés

Réaction cutanée allergique (rougeur, gonflement, cloques et démangeaisons) Lésions oculaires graves (opacité de la cornée, douleur intense, larmoiement, ulcérations et altération ou perte de vision significatives). Dépression du système nerveux central (maux de tête, étourdissements, somnolence, incoordination, nausées, troubles de l'élocution, étourdissements et perte de conscience). Effets sur les organes cibles. Voir la section 11 pour plus de détails. Effets sur les organes cibles suite à une exposition prolongée ou répétée. Voir la section 11 pour plus de détails.

### 4.3. Indication de la nécessité éventuelle d'une prise en charge médicale immédiate et d'un traitement spécial

Non applicable.

## SECTION 5 : Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1. Moyens d'extinction appropriés

En cas d'incendie : Utiliser un agent extincteur approprié pour les liquides et les solides inflammables, comme une poudre chimique ou du dioxyde de carbone.

### 5.2. Agents extincteurs inappropriés

Aucun déterminé

### 5.3. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Les récipients fermés exposés à la chaleur peuvent exploser.

#### Les sous-produits nocifs de décomposition

<u>Substance</u>	<u>Condition</u>
Hydrocarbures	Durant la combustion
Monoxyde de carbone	Durant la combustion
Bioxyde de carbone	Durant la combustion
Chlorure d'hydrogène	Durant la combustion

### 5.4. Actions de protection spécifiques pour les pompiers

L'eau n'est pas un moyen d'extinction efficace. Cependant, on peut l'utiliser pour éviter l'échauffement des récipients et des surfaces exposés au feu et éviter les ruptures par explosion. Porter des vêtements complets de protection, y compris casque, respirateur autonome à pression positive ou à admission d'air par pression, imperméable et pantalon de feu, bandes élastiques autour des bras, de la taille et des jambes, masque facial et vêtement de protection pour les parties exposées de la tête.

## SECTION 6 : Mesures à prendre en cas de rejet accidentel

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Utilisez un équipement de protection individuelle en fonction des résultats d'une évaluation de l'exposition. Consultez la section 8 pour obtenir les recommandations relatives à l'EPI. Si l'exposition prévue résultant d'un déversement accidentel dépasse les capacités de protection de l'EPI indiquées à la section 8, ou si elle est inconnue, choisissez l'EPI qui offre un niveau de protection approprié. Tenez compte des dangers physiques et chimiques du matériau lorsque vous faites votre choix. Des exemples d'ensembles d'EPI pour les interventions d'urgence pourraient inclure le port d'une tenue d'intervention pour un déversement de matières inflammables; le port de vêtements de protection contre les produits chimiques si la matière déversée est un corrosif, un sensibilisant, un irritant cutané important ou si elle peut être absorbée par la peau; ou l'enfilage d'un appareil de protection respiratoire à pression positive pour les produits chimiques présentant des risques d'inhalation. Pour obtenir des renseignements sur les dangers physiques et les dangers pour la santé, veuillez consulter les sections 2 et 11 de la FTSS. Évacuer la zone. Conserver à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes nues et des surfaces chaudes. Il est interdit de fumer. N'utiliser que des outils ne produisant pas d'étincelles. Ventiler la zone à l'air frais. Pour les grands déversements ou les déversements dans les espaces confinés, fournir une ventilation mécanique pour disperser ou évacuer les vapeurs, conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle. MISE EN GARDE! Un moteur pourrait constituer une source d'inflammation et provoquer un incendie ou une explosion des gaz ou des vapeurs inflammables présents dans la zone du déversement.

### 6.2. Précautions pour l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement. Pour les déversements plus importants, couvrir les drains et construire des digues pour éviter que le matériau ne se déverse dans le réseau d'égoûts ou les plans d'eau.

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Confiner le déversement. Couvrir la zone de déversement avec une mousse extinctrice résistante aux solvants polaires. Travailler de l'extérieur vers l'intérieur du déversement. Couvrir de bentonite, de vermiculite ou d'un matériau absorbant inorganique vendu sur le marché. Mélanger suffisamment d'agents absorbants jusqu'à ce que le déversement semble sec. Rappel : L'ajout d'un matériau absorbant n'élimine pas les dangers physiques ni les dangers pour la santé ou pour l'environnement. Ramasser le plus de produits déversés possibles en utilisant des outils ne provoquant pas d'étincelles. Placer dans un récipient métallique approuvé pour le transport par les autorités compétentes. Nettoyer les résidus avec un solvant approprié sélectionné par une personne qualifiée et autorisée. Aérer l'endroit avec de l'air frais. Lire et suivre les précautions énoncées sur l'étiquette et la FSSS du solvant. Fermer hermétiquement dans un récipient. Éliminer le produit collecté dès que possible conformément aux réglementations locales / régionales / nationales / internationales applicables

## SECTION 7 : Manipulation et entreposage

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Réservé aux industries et aux professionnels. Non destiné à l'utilisation grand public. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Conserver à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes nues et des surfaces chaudes. Il est interdit de fumer. N'utiliser que des outils ne produisant pas d'étincelles. Prendre les mesures de sécurité qui s'imposent pour prévenir les décharges d'électricité statique. Ne pas respirer les poussières, fumées, brouillards, gaz, vapeurs ou émanations. Éviter tout contact du produit avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas manger, boire ou fumer en utilisant le produit. Bien se laver les mains après utilisation du produit. Les vêtements de travail contaminés devraient demeurer sur le lieu de travail. Éviter le rejet dans l'environnement. Laver les vêtements contaminés avant de les porter de nouveau. Éviter tout contact avec des agents oxydants (comme le chlore, l'acide chromique, etc.). Porter des chaussures à faible statique ou correctement mises à la terre. Utiliser du matériel de protection individuelle (gants, respirateurs et autres) au besoin. Pour réduire les risques d'inflammation, déterminer les normes électriques applicables relatives à l'utilisation de ce produit et choisir le matériel de ventilation local approprié pour prévenir l'accumulation de vapeurs inflammables. Mettre à la masse/attacher les contenants et l'équipement de réception si de l'électricité statique peut s'accumuler pendant le transfert

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Entreposer dans un endroit bien ventilé. Garder au frais. Conserver le récipient bien fermé. Entreposer à l'écart des acides; Entreposer à l'écart des oxydants. Garder sous clef.

**SECTION 8 : Contrôles d'exposition/protection personnelle****8.1. Paramètres de contrôle****Limites d'exposition en milieu de travail**

Si un composant est divulgué à l'article 3, mais n'apparaît pas dans le tableau ci-dessous, une limite d'exposition professionnelle n'est pas disponible pour le composant.

Ingrédient	Numéro CAS	Agence	Type de limite	Mentions additionnelles
Ethylbenzène	100-41-4	ACGIH	MPT:20PPM	
acetate de 1-methoxy-2-propyle	108-65-6	AIHA	MPT:50 ppm	
Cyclohexanone	108-94-1	ACGIH	MPT:20 ppm;STEL:50 ppm	Danger d'absorption cutanée
Xylène	1330-20-7	ACGIH	MPT:20PPM	
Étain, composés organiques	77-58-7	ACGIH	MPT (comme Sn): 0.1 mg/m <sup>3</sup> ;STEL(comme Sn):0.2 mg/m <sup>3</sup>	Danger d'absorption cutanée

ACGIH : American Conference of Governmental Industrial Hygienists

AIHA : American Industrial Hygiene Association

CMRG : Chemical Manufacturer Recommended Guideline

MPT : moyenne pondérée dans le temps

STEL : Limite d'exposition de courte durée

C : Valeur plafond

**8.2. Contrôles d'exposition****8.2.1. Mesures d'ingénierie**

Disposer d'un appareil de ventilation par dilution générale et/ou d'un appareil de ventilation par aspiration localisé pour contrôler les niveaux d'exposition aux particules en suspension dans l'air et s'assurer qu'elles se situent en dessous des limites d'exposition applicables et pour contrôler les poussières, fumées, gaz, brouillards, vapeurs ou émanations. Si la ventilation n'est pas adéquate, utiliser un appareil de protection respiratoire. Utiliser du matériel de ventilation à l'épreuve des explosions.

**8.2.2. équipement de protection individuelle****Protection des yeux/du visage**

Choisissez et utilisez protection des yeux/du visage pour éviter le contact basé sur les résultats d'une évaluation de l'exposition. Les protections des yeux suivantes sont recommandées:

Écran facial plein

Lunettes de protection ouvertes.

**Protection de la peau/des mains**

Sélectionner et porter des gants et/ou des vêtements de protection pour éviter tout contact avec la peau selon les résultats d'une évaluation du degré d'exposition. Consulter le fabricant de gants et/ou de vêtements de protection pour la sélection de matériaux compatibles appropriés. Les de gants en nitrile peuvent être portés par-dessus des gants de stratifié polymère pour améliorer la dextérité.

Des gants constitués du/des matériaux suivants sont recommandés: polymère stratifié

Si le produit est utilisé dans des conditions de forte exposition (exemple pulvérisations, risque élevé d'éclaboussures, etc), l'utilisation d'une combinaison de protection peut s'avérer nécessaire. Choisissez et utilisez une protection du corps pour éviter le contact basé sur les résultats d'une évaluation de l'exposition. Le matériau de vêtements de protection suivant(s) est recommandé: Tablier - polymère stratifié

**Protection respiratoire :**

Une évaluation de l'exposition peut être nécessaire de décider si un appareil respiratoire est nécessaire. Si un appareil respiratoire est nécessaire, utiliser des masques dans le cadre d'un programme de protection respiratoire complet. Basé sur les résultats de l'évaluation de l'exposition, sélectionnez un des types de respirateur suivants afin de réduire l'exposition par inhalation:

Demi-masque respiratoire ou masque complet adapté pour des vapeurs organiques et des particules

Pour des questions concernant une utilisation spécifique, consulter le fabricant de votre appareil respiratoire.

## SECTION 9 : Propriétés chimiques et physiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	Liquide
Aspect physique spécifique:	liquide
couleur	Orange
Odeur	Modérée Solvant
Valeur de seuil d'odeur	<i>Pas de données disponibles</i>
pH	<i>Ne s'applique pas</i>
Point de fusion/Point de congélation	<i>Ne s'applique pas</i>
Point d'ébullition	$\geq 138,3$ °C
Point d'éclair :	42,8 °C [ <i>Méthode de test:</i> Tagliabue Vase Clos]
Vitesse d'évaporation :	$\leq 1$ [ <i>Ref Std:</i> BUOAC=1]
Inflammabilité	Liquide inflammable : Catégorie 3.
Limites d'explosivité (LIE)	1 %
Limites d'explosivité (LSI)	9,4 %
pression de vapeur	$\leq 679,9$ Pa [ <i>@ 20 °C</i> ]
Densité de vapeur relative	$\geq 3,4$ [ <i>Ref Std:</i> Air=1]
Densité	0,97 g/ml [ <i>@ 20 °C</i> ]
Densité relative	0,97 [ <i>Ref Std:</i> Eau=1]
Hydrosolubilité	<i>Pas de données disponibles</i>
Solubilité (non-eau)	<i>Pas de données disponibles</i>
Coefficient de partage : n-octanol/eau	<i>Pas de données disponibles</i>
Température d'inflammation spontanée	<i>Pas de données disponibles</i>
Température de décomposition	<i>Pas de données disponibles</i>
Viscosité Cinématique	1 237 mm <sup>2</sup> /sec
Composés Organiques Volatils	700 - 800 g/l [ <i>Détails:</i> Selon le conditionnement.]
Pourcentage de matières volatiles	65 - 80 % en poids
COV (moins l'eau et les solvants exempts)	<i>Pas de données disponibles</i>

Caractéristiques des particules	<i>Ne s'applique pas</i>
---------------------------------	--------------------------

## SECTION 10 : Stabilité et réactivité

### 10.1 Réactivité

Ce matériau pourrait s'avérer réactif avec certains agents et sous certaines conditions - consulter les autres titres de cette section.

### 10.2 Stabilité chimique

Stable.

### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

#### 10.4 Condition à éviter

Étincelles et/ou flammes

#### 10.5 matériaux incompatibles

Agents oxydants forts.

#### 10.6 Produits de décomposition dangereux

##### Substance

##### Condition

Aucun connu.

Consulter la section 5.2 Décomposition dangereuse pour connaître la liste des produits de combustion.

## SECTION 11 : Renseignements toxicologiques

Les informations ci-dessous peuvent être inconsistantes avec la classification du produit dans la section 2 si les classifications de certains ingrédients sont attribuées par une autorité compétente. En outre, les données toxicologiques de certains ingrédients peuvent ne pas être reprises dans la classification du produit et/ou les signes et symptômes de l'exposition. Une cause possible est qu'un ingrédient peut être présent en dessous du seuil d'étiquetage un ingrédient peut être indisponible pour l'exposition ou les données ne s'appliquent pas au produit dans son ensemble.

### 11.1 Informations sur les effets toxicologiques

#### Signes et symptômes d'exposition

Selon les données d'essai et/ou les renseignements sur les composants, ce matériau peut produire les effets suivants sur la santé :

##### **Inhalation :**

Peut être nocif si inhalé. Peut provoquer des effets additionnels sur la santé (voir ci-dessous).

##### **Contact avec la peau :**

Pourrait s'avérer dangereux en cas de contact avec la peau. Irritation modérée de la peau: les symptômes peuvent inclure: rougeurs locales, boursoufflures, démangeaisons et dessèchement, fissuration, formation de cloques, et la douleur Sensibilisation de contact (autre que photosensibilisation) : les symptômes peuvent inclure rougeurs, enflures, cloques et démangeaisons. Peut provoquer des effets additionnels sur la santé (voir ci-dessous).

##### **En cas de contact avec les yeux :**

Corrosion (brûlures oculaires) : les signes et les symptômes sont notamment un embrouillement de la cornée, des brûlures chimiques, de graves douleurs, une dilacération, des ulcérations, une réduction significative ou une perte totale de la vue.

##### **Ingestion :**

Peut être nocif si avalé. Irritation gastro-intestinale: Les signes/symptômes peuvent inclure: douleurs abdominales, maux d'estomac, nausées, vomissements et diarrhée. Peut provoquer des effets additionnels sur la santé (voir ci-dessous).

##### **Autres effets de santé:**

##### **Une exposition unique peut provoquer des effets sur l'organe cible:**

Répercussions auditives: Les signes ou symptômes peuvent comprendre une déficience auditive, une perte d'équilibre et des acouphènes. Dépression du système nerveux central : Signes et symptômes probables : maux de tête, étourdissements, somnolence, incoordination, nausées, temps de réaction lent, troubles de l'élocution, vertiges et perte de conscience.

##### **Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.**

Répercussions auditives: Les signes ou symptômes peuvent comprendre une déficience auditive, une perte d'équilibre et des acouphènes. Effets neurologiques: Les signes/symptômes peuvent inclure des changements de la personnalité, un manque

de coordination, une perte sensorielle, des picotements ou un engourdissement au niveau des extrémités, de la faiblesse, des tremblements et/ou des changements au niveau de la pression sanguine et du rythme cardiaque

**Toxicité pour la reproduction / le développement:**

Contient un ou des produits chimiques qui peuvent causer des anomalies congénitales ou d'autres anomalies de la reproduction.

**Cancérogénicité:**

Contient un ou des produits chimiques qui peuvent causer le cancer.

Ingrédient	N° CAS	Description de la classe	Réglementation
COMPOSÉS DE NICKEL (A L'EXCEPTION DES ALLIAGES)	61788-71-4	Agent carcinogène connu pour l'être humain.	Agents carcinogènes selon le National Toxicology Program
COMPOSÉS DE NICKEL (A L'EXCEPTION DES ALLIAGES)	68511-62-6	Agent carcinogène connu pour l'être humain.	Agents carcinogènes selon le National Toxicology Program
COMPOSÉS DE NICKEL	61788-71-4	Grp. 1: Cancérogène pour l'homme	Centre International de Recherche sur le Cancer
COMPOSÉS DE NICKEL	68511-62-6	Grp. 1: Cancérogène pour l'homme	Centre International de Recherche sur le Cancer
Ethylbenzène	100-41-4	Grp. 2B: Possibilité carc. des hommes	Centre International de Recherche sur le Cancer

**Données toxicologiques**

Si un composant est listé en section 3 mais n'apparaît pas dans une table ci-dessous, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

**Toxicité aigue**

Nom	Voie	Espèces	Valeur
Produit général	Dermale		Pas de données disponibles. Calculé ETA >2 000 - =5 000 mg/kg
Produit général	Inhalation - Vapeur(4 h)		Pas de données disponibles. Calculé ETA >20 - =50 mg/l
Produit général	Ingestion		Pas de données disponibles. Calculé ETA >2 000 - =5 000 mg/kg
Cyclohexanone	Dermale	Lapin	LD50 >794, <3160 mg/kg
Cyclohexanone	Inhalation - Vapeur (4 heures)	Rat	LC50 > 6,2 mg/l
Cyclohexanone	Ingestion	Rat	LD50 1 296 mg/kg
acetate de 1-methoxy-2-propyle	Dermale	Lapin	LD50 > 5 000 mg/kg
acetate de 1-methoxy-2-propyle	Inhalation - Vapeur (4 heures)	Rat	LC50 > 28,8 mg/l
acetate de 1-methoxy-2-propyle	Ingestion	Rat	LD50 8 532 mg/kg
polymère vinylique	Dermale	Lapin	LD50 > 8 000 mg/kg
polymère vinylique	Ingestion	Rat	LD50 > 8 000 mg/kg
Acétate de l'éther méthylique de dipropylène glycol	Dermale	Rat	LD50 > 2 000 mg/kg
Acétate de l'éther méthylique de dipropylène glycol	Inhalation-poussières / brouillard (4 heures)	Rat	LC50 > 5,7 mg/l
Acétate de l'éther méthylique de dipropylène glycol	Ingestion	Rat	LD50 > 5 000 mg/kg
résine d'alkyde 3261	Dermale		LD50 estimée à > 5 000 mg/kg
résine d'alkyde 3261	Ingestion		LD50 estimée à > 5 000 mg/kg
Xylène	Dermale	Lapin	LD50 > 4 200 mg/kg
Xylène	Inhalation - Vapeur (4 heures)	Rat	LC50 29 mg/l
Xylène	Ingestion	Rat	LD50 3 523 mg/kg
Pigment organique	Dermale	Rat	LD50 > 2 000 mg/kg
Pigment organique	Ingestion	Rat	LD50 > 5 000 mg/kg
Acide 2,3,4,5- tétrachloro-6-cyanobenzoïque, méthyl ester, produits de réaction avec du 2-méthyl-1,3-benzènediamine et du méthoxyde de sodium	Ingestion	Rat	LD50 > 5 000 mg/kg
Acide 2,3,4,5- tétrachloro-6-cyanobenzoïque, méthyl ester, produits de réaction avec du 2-méthyl-1,3-benzènediamine et du	Dermale	Composants	LD50 > 2 500 mg/kg

**Encre de Sérigraphie 990-06 3M(MC), Orange**

méthoxyde de sodium		similaires	
Acide 2,3,4,5- tétrachloro-6-cyanobenzoïque, méthyl ester, produits de réaction avec du 2-méthyl-1,3-benzènediamine et du méthoxyde de sodium	Inhalation-poussières / brouillard (4 heures)	Composants similaires	LC50 > 1,04 mg/l
Nickel, complexes d'azo-5,5' bis-pyrimidinetrione-2,4,6(1H,3H,5H)	Dermale	Jugement professionnel	LD50 estimée à > 5 000 mg/kg
Nickel, complexes d'azo-5,5' bis-pyrimidinetrione-2,4,6(1H,3H,5H)	Inhalation-poussières / brouillard (4 heures)	Rat	LC50 > 5,222 mg/l
Nickel, complexes d'azo-5,5' bis-pyrimidinetrione-2,4,6(1H,3H,5H)	Ingestion	Rat	LD50 > 5 000 mg/kg
Ethylbenzène	Dermale	Lapin	LD50 15 433 mg/kg
Ethylbenzène	Inhalation - Vapeur (4 heures)	Rat	LC50 17,4 mg/l
Ethylbenzène	Ingestion	Rat	LD50 4 769 mg/kg
SEBACATE DE BIS(2,2,6,6-TETRAMETHYL-4-PIPERIDYLE)	Dermale	Rat	LD50 > 3 170 mg/kg
SEBACATE DE BIS(2,2,6,6-TETRAMETHYL-4-PIPERIDYLE)	Inhalation-poussières / brouillard (4 heures)	Rat	LC50 0,5 mg/l
SEBACATE DE BIS(2,2,6,6-TETRAMETHYL-4-PIPERIDYLE)	Ingestion	Rat	LD50 3 700 mg/kg
Poly(Oxy-1,2-Ethanediyl), .Alpha.-[3-[3-(2H-Benzotriazol-2-Yl)-5-(1,1-Diméthyleéthyl)-4-Hydroxyphényl]-1-Oxopropyl]-.Omega.-Hydroxy-	Dermale	Rat	LD50 > 2 000 mg/kg
Poly(Oxy-1,2-Ethanediyl), .Alpha.-[3-[3-(2H-Benzotriazol-2-Yl)-5-(1,1-Diméthyleéthyl)-4-Hydroxyphényl]-1-Oxopropyl]-.Omega.-Hydroxy-	Inhalation-poussières / brouillard (4 heures)	Rat	LC50 > 5,8 mg/l
Poly(Oxy-1,2-Ethanediyl), .Alpha.-[3-[3-(2H-Benzotriazol-2-Yl)-5-(1,1-Diméthyleéthyl)-4-Hydroxyphényl]-1-Oxopropyl]-.Omega.-Hydroxy-	Ingestion	Rat	LD50 > 5 000 mg/kg
Benzotriazole polymérique	Dermale	Rat	LD50 > 2 000 mg/kg
Benzotriazole polymérique	Inhalation-poussières / brouillard (4 heures)	Rat	LC50 > 5,8 mg/l
Benzotriazole polymérique	Ingestion	Rat	LD50 > 5 000 mg/kg
Dilaurate de dibutylène	Dermale	Rat	LD50 > 2 000 mg/kg
Dilaurate de dibutylène	Ingestion	Rat	LD50 1 290 mg/kg
Bis(2-éthylhexanoate) de zinc	Dermale		LD50 estimée à > 5 000 mg/kg
Bis(2-éthylhexanoate) de zinc	Ingestion	Rat	LD50 > 5 000 mg/kg
Bis(2-éthylhexanoate) de calcium	Dermale	Lapin	LD50 > 5 000 mg/kg
Bis(2-éthylhexanoate) de calcium	Inhalation-poussières / brouillard (4 heures)	Rat	LC50 > 1,2 mg/l
Bis(2-éthylhexanoate) de calcium	Ingestion	Rat	LD50 > 300, < 2000 mg/kg
Acides naphthéniques, sels de nickel	Ingestion	Rat	LD50 419 mg/kg

ETA = estimation de la toxicité aiguë

**Corrosion/irritation cutanée**

Nom	Espèces	Valeur
Cyclohexanone	Lapin	Irritant
acetate de 1-methoxy-2-propyle	Lapin	Aucune irritation significative
polymère vinylique	Jugement professionnel	Aucune irritation significative
Acétate de l'éther méthylique de dipropylène glycol	Lapin	Aucune irritation significative

Xylène	Lapin	irritant légère
Pigment organique	Lapin	Aucune irritation significative
Acide 2,3,4,5- tétrachloro-6-cyanobenzoïque, méthyl ester, produits de réaction avec du 2-méthyl-1,3-benzènediamine et du méthoxyde de sodium	Lapin	Aucune irritation significative
Nickel, complexes d'azo-5,5' bis-pyrimidinetrione-2,4,6(1H,3H,5H)	Lapin	Aucune irritation significative
Ethylbenzène	Lapin	irritant légère
SEBACATE DE BIS(2,2,6,6-TETRAMETHYL-4-PIPERIDYLE)	Lapin	Aucune irritation significative
Poly(Oxy-1,2-Ethanediy), .Alpha.-[3-[3-(2H-Benzotriazol-2-Y1)-5-(1,1-Diméthyleéhyl)-4-Hydroxyphényl]-1-Oxopropyl]-.Omega.-Hydroxy-	Lapin	Aucune irritation significative
Benzotriazole polymérique	Lapin	Aucune irritation significative
Dilaurate de dibutylène	Lapin	Corrosif
Bis(2-éthylhexanoate) de zinc	Lapin	irritant légère
Bis(2-éthylhexanoate) de calcium	Lapin	Aucune irritation significative
Acides naphthéniques, sels de nickel	Jugement professionnel	Irritation minimale.

**Blessures graves aux yeux/Irritation**

Nom	Espèces	Valeur
Cyclohexanone	Données in Vitro	Corrosif
acetate de 1-methoxy-2-propyle polymère vinylique	Lapin	irritant légère
	Jugement professionnel	Aucune irritation significative
Acétate de l'éther méthylique de dipropylène glycol	Lapin	Aucune irritation significative
Xylène	Lapin	irritant légère
Pigment organique	Lapin	Aucune irritation significative
Acide 2,3,4,5- tétrachloro-6-cyanobenzoïque, méthyl ester, produits de réaction avec du 2-méthyl-1,3-benzènediamine et du méthoxyde de sodium	Lapin	Aucune irritation significative
Nickel, complexes d'azo-5,5' bis-pyrimidinetrione-2,4,6(1H,3H,5H)	Lapin	Aucune irritation significative
Ethylbenzène	Lapin	Irritant modéré
SEBACATE DE BIS(2,2,6,6-TETRAMETHYL-4-PIPERIDYLE)	Lapin	Corrosif
Poly(Oxy-1,2-Ethanediy), .Alpha.-[3-[3-(2H-Benzotriazol-2-Y1)-5-(1,1-Diméthyleéhyl)-4-Hydroxyphényl]-1-Oxopropyl]-.Omega.-Hydroxy-	Lapin	Aucune irritation significative
Benzotriazole polymérique	Lapin	Aucune irritation significative
Dilaurate de dibutylène	Lapin	Corrosif
Bis(2-éthylhexanoate) de zinc	Lapin	Irritant grave
Bis(2-éthylhexanoate) de calcium	Lapin	Corrosif
Acides naphthéniques, sels de nickel	Jugement professionnel	irritant légère

**Sensibilisation de la peau**

Nom	Espèces	Valeur
Cyclohexanone	Cochon d'Inde	Non classifié
acetate de 1-methoxy-2-propyle	Cochon d'Inde	Non classifié
Acétate de l'éther méthylique de dipropylène glycol	Cochon d'Inde	Non classifié
Pigment organique	Mouris	Non classifié
Acide 2,3,4,5- tétrachloro-6-cyanobenzoïque, méthyl ester, produits de réaction avec du 2-méthyl-1,3-benzènediamine et du méthoxyde de sodium	Mouris	Non classifié
Nickel, complexes d'azo-5,5' bis-pyrimidinetrione-2,4,6(1H,3H,5H)	Composants similaires	sensibilisant
Ethylbenzène	Humain	Non classifié
SEBACATE DE BIS(2,2,6,6-TETRAMETHYL-4-PIPERIDYLE)	Cochon d'Inde	Non classifié
Poly(Oxy-1,2-Ethanediy), .Alpha.-[3-[3-(2H-Benzotriazol-2-Y1)-5-(1,1-Diméthyleéhyl)-4-Hydroxyphényl]-1-Oxopropyl]-.Omega.-Hydroxy-	Cochon d'Inde	sensibilisant
Benzotriazole polymérique	Cochon d'Inde	sensibilisant

Dilaurate de dibutylène	Cochon d'Inde	sensibilisant
Acides naphthéniques, sels de nickel	Composants similaires	sensibilisant

### Photosensibilisation

Nom	Espèces	Valeur
SEBACATE DE BIS(2,2,6,6-TETRAMETHYL-4-PIPERIDYLE)	Cochon d'Inde	N'est pas sensibilisant

### Sensibilisation respiratoire

Nom	Espèces	Valeur
Acides naphthéniques, sels de nickel	Jugement professionnel	sensibilisant

### Mutagenicité des cellules germinales

Nom	Voie	Valeur
Cyclohexanone	In Vitro	N'est pas mutagène
Cyclohexanone	In vivo	N'est pas mutagène
acetate de 1-methoxy-2-propyle	In Vitro	N'est pas mutagène
Acétate de l'éther méthylique de dipropylène glycol	In Vitro	N'est pas mutagène
Acétate de l'éther méthylique de dipropylène glycol	In vivo	N'est pas mutagène
Xylène	In Vitro	N'est pas mutagène
Xylène	In vivo	N'est pas mutagène
Pigment organique	In Vitro	N'est pas mutagène
Acide 2,3,4,5- tétrachloro-6-cyanobenzoïque, méthyl ester, produits de réaction avec du 2-méthyl-1,3-benzènediamine et du méthoxyde de sodium	In Vitro	N'est pas mutagène
Nickel, complexes d'azo-5,5' bis-pyrimidinetrione-2,4,6(1H,3H,5H)	In Vitro	N'est pas mutagène
Ethylbenzène	In vivo	N'est pas mutagène
Ethylbenzène	In Vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
SEBACATE DE BIS(2,2,6,6-TETRAMETHYL-4-PIPERIDYLE)	In Vitro	N'est pas mutagène
Poly(Oxy-1,2-Ethanediy), .Alpha.-[3-[3-(2H-Benzotriazol-2-Yl)-5-(1,1-Diméthyleéthyl)-4-Hydroxyphényl]-1-Oxopropyl]-.Omega.-Hydroxy-	In Vitro	N'est pas mutagène
Poly(Oxy-1,2-Ethanediy), .Alpha.-[3-[3-(2H-Benzotriazol-2-Yl)-5-(1,1-Diméthyleéthyl)-4-Hydroxyphényl]-1-Oxopropyl]-.Omega.-Hydroxy-	In vivo	N'est pas mutagène
Benzotriazole polymérique	In Vitro	N'est pas mutagène
Benzotriazole polymérique	In vivo	N'est pas mutagène
Dilaurate de dibutylène	In Vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Dilaurate de dibutylène	In vivo	Mutagénique
Bis(2-éthylhexanoate) de calcium	In Vitro	N'est pas mutagène
Acides naphthéniques, sels de nickel	In Vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Acides naphthéniques, sels de nickel	In vivo	Mutagénique

### Cancérogénicité :

Nom	Voie	Espèces	Valeur
Cyclohexanone	Ingestion	Multiple espèces animales	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Xylène	Dermale	Rat	Non-cancérogène
Xylène	Ingestion	Multiple espèces animales	Non-cancérogène

Xylène	Inhalation	Humain	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Nickel, complexes d'azo-5,5' bis-pyrimidinetrione-2,4,6(1H,3H,5H)	Non spécifié	Composants similaires	Cancérogène
Ethylbenzène	Inhalation	Multiple espèces animales	Cancérogène
Acides naphthéniques, sels de nickel	Inhalation	Composants similaires	Cancérogène

## Effets toxiques sur la reproduction

### Effets sur la reproduction et/ou le développement

Nom	Voie	Valeur	Espèces	Résultat de l'essai	Durée d'exposition
Cyclohexanone	Inhalation	Non classifié pour la reproduction des femelles	Rat	Niveau sans effet nocif observé 4 mg/l	2 génération
Cyclohexanone	Ingestion	Non classifié pour la développement	Lapin	Niveau sans effet nocif observé 500 mg/kg/jour	pendant la grossesse
Cyclohexanone	Inhalation	Non classifié pour la reproduction masculine	Rat	Niveau sans effet nocif observé 2 mg/l	2 génération
Cyclohexanone	Inhalation	Non classifié pour la développement	Rat	Niveau sans effet nocif observé 2,6 mg/l	pendant la grossesse
acetate de 1-methoxy-2-propyle	Ingestion	Non classifié pour la reproduction des femelles	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 000 mg/kg/jour	avant l'accouplement et pendant la gestation
acetate de 1-methoxy-2-propyle	Ingestion	Non classifié pour la reproduction masculine	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 000 mg/kg/jour	avant l'accouplement et pendant la gestation
acetate de 1-methoxy-2-propyle	Ingestion	Non classifié pour la développement	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 000 mg/kg/jour	avant l'accouplement et pendant la gestation
acetate de 1-methoxy-2-propyle	Inhalation	Non classifié pour la développement	Rat	Niveau sans effet nocif observé 21,6 mg/l	pendant l'organogenèse
Xylène	Inhalation	Non classifié pour la reproduction des femelles	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	exposition professionnelle
Xylène	Ingestion	Non classifié pour la développement	Mouris	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	pendant l'organogenèse
Xylène	Inhalation	Non classifié pour la développement	Multiple espèces animales.	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	pendant la grossesse
Pigment organique	Ingestion	Non classifié pour la reproduction des	Rat	Niveau sans	Avant

		femelles		effet nocif observé 1 000 mg/kg/jour	l'accouplement - Lactation
Pigment organique	Ingestion	Non classifié pour la reproduction masculine	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 000 mg/kg/jour	28 jours
Pigment organique	Ingestion	Non classifié pour la développement	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 000 mg/kg/jour	Avant l'accouplement - Lactation
Nickel, complexes d'azo-5,5' bis-pyrimidinetrione-2,4,6(1H,3H,5H)	Ingestion	Non classifié pour la développement	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 000 mg/kg/jour	pendant la grossesse
Ethylbenzène	Inhalation	Non classifié pour la développement	Rat	Niveau sans effet nocif observé 4,3 mg/l	avant l'accouplement et pendant la gestation
SEBACATE DE BIS(2,2,6,6-TETRAMETHYL-4-PIPERIDYLE)	Ingestion	Non classifié pour la reproduction masculine	Rat	Niveau sans effet nocif observé 430 mg/kg/jour	2 génération
SEBACATE DE BIS(2,2,6,6-TETRAMETHYL-4-PIPERIDYLE)	Ingestion	Non classifié pour la développement	Rat	Niveau sans effet nocif observé 130 mg/kg/jour	2 génération
SEBACATE DE BIS(2,2,6,6-TETRAMETHYL-4-PIPERIDYLE)	Ingestion	Toxique pour la reproduction des femelles	Rat	Niveau sans effet nocif observé 130 mg/kg/jour	2 génération
Poly(Oxy-1,2-Ethanediy), .Alpha.-[3-[3-(2H-Benzotriazol-2-Yl)-5-(1,1-Diméthyleéhyl)-4-Hydroxyphényl]-1-Oxopropyl]-.Omega.-Hydroxy-	Ingestion	Non classifié pour la reproduction des femelles	Rat	Niveau sans effet nocif observé 100 mg/kg/jour	Avant l'accouplement - Lactation
Poly(Oxy-1,2-Ethanediy), .Alpha.-[3-[3-(2H-Benzotriazol-2-Yl)-5-(1,1-Diméthyleéhyl)-4-Hydroxyphényl]-1-Oxopropyl]-.Omega.-Hydroxy-	Ingestion	Non classifié pour la reproduction masculine	Rat	Niveau sans effet nocif observé 100 mg/kg/jour	115 jours
Poly(Oxy-1,2-Ethanediy), .Alpha.-[3-[3-(2H-Benzotriazol-2-Yl)-5-(1,1-Diméthyleéhyl)-4-Hydroxyphényl]-1-Oxopropyl]-.Omega.-Hydroxy-	Ingestion	Non classifié pour la développement	Rat	Niveau sans effet nocif observé 2 mg/kg/jour	Avant l'accouplement - Lactation
Benzotriazole polymérique	Ingestion	Non classifié pour la reproduction des femelles	Rat	Niveau sans effet nocif observé 100 mg/kg/jour	Avant l'accouplement - Lactation
Benzotriazole polymérique	Ingestion	Non classifié pour la reproduction masculine	Rat	Niveau sans effet nocif observé 100 mg/kg/jour	115 jours
Benzotriazole polymérique	Ingestion	Non classifié pour la développement	Rat	Niveau sans effet nocif observé 2 mg/kg/jour	Avant l'accouplement - Lactation
Dilaurate de dibutylène	Ingestion	Toxique pour la reproduction des femelles	Rat	Niveau sans effet nocif observé 2 mg/kg/jour	Avant l'accouplement - Lactation
Dilaurate de dibutylène	Ingestion	Toxique pour le développement	Rat	Niveau sans effet nocif observé 2,5 mg/kg/jour	pendant la grossesse
Bis(2-éthylhexanoate) de zinc	Ingestion	Non classifié pour la reproduction des femelles	Composants similaires	Niveau sans effet nocif observé 800 mg/kg/jour	2 génération
Bis(2-éthylhexanoate) de zinc	Ingestion	Non classifié pour la reproduction	Composants similaires	Niveau sans	2 génération

		masculine	nts similaires	effet nocif observé 800 mg/kg/jour	
Bis(2-éthylhexanoate) de zinc	Ingestion	Toxique pour le développement	Composants similaires	Niveau sans effet nocif observé 100 mg/kg/jour	pendant la grossesse
Bis(2-éthylhexanoate) de calcium	Ingestion	Non classifié pour la reproduction des femelles	Composants similaires	Niveau sans effet nocif observé 800 mg/kg/jour	2 génération
Bis(2-éthylhexanoate) de calcium	Ingestion	Non classifié pour la reproduction masculine	Composants similaires	Niveau sans effet nocif observé 800 mg/kg/jour	2 génération
Bis(2-éthylhexanoate) de calcium	Ingestion	Toxique pour le développement	Composants similaires	Niveau sans effet nocif observé 100 mg/kg/jour	pendant la grossesse
Acides naphthéniques, sels de nickel	Ingestion	Toxique pour le développement	Composants similaires	Niveau sans effet nocif observé pas disponible	2 génération

### Lactation

Nom	Voie	Espèces	Valeur
Xylène	Ingestion	Mouris	Non classifié pour les effets sur ou via l'allaitement

### Organe(s) cible(s)

#### Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Nom	Voie	Organe(s) cible(s)	Valeur	Espèces	Résultat de l'essai	Durée d'exposition
Cyclohexanone	Inhalation	dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Cochon d'Inde	LOAEL 16,1 mg/l	6 heures
Cyclohexanone	Inhalation	irritation respiratoires	Peut irriter les voies respiratoires.	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	
Cyclohexanone	Ingestion	dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Jugement professionnel	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	
acetate de 1-methoxy-2-propyle	Inhalation	irritation respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.		Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	
acetate de 1-methoxy-2-propyle	Ingestion	dépression du système nerveux central	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	Niveau sans effet nocif observé pas disponible	
Xylène	Inhalation	système auditif	Risque avéré d'effets graves pour les organes.	Rat	LOAEL 6,3 mg/l	8 heures
Xylène	Inhalation	dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	
Xylène	Inhalation	irritation respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	
Xylène	Inhalation	yeux	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 3,5	pas disponible

					mg/l	
Xylène	Inhalation	foie	Non classifié	Multiple espèces animales.	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	
Xylène	Ingestion	dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Multiple espèces animales.	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	
Xylène	Ingestion	yeux	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 250 mg/kg	ne s'applique pas
Ethylbenzène	Inhalation	dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	
Ethylbenzène	Inhalation	irritation respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Homme et animal	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	
Ethylbenzène	Ingestion	dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Jugement professionnel	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	
SEBACATE DE BIS(2,2,6,6-TETRAMETHYL-4-PIPERIDYLE)	Dermale	photoirritation	Non classifié	Mouris	Niveau sans effet nocif observé pas disponible	
SEBACATE DE BIS(2,2,6,6-TETRAMETHYL-4-PIPERIDYLE)	Inhalation	irritation respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Risques pour la santé similaires	Niveau sans effet nocif observé pas disponible	
Dilaurate de dibutylène	Ingestion	système immunitaire	Risque avéré d'effets graves pour les organes.	Rat	LOAEL 5 mg/kg	
Bis(2-éthylhexanoate) de zinc	Inhalation	irritation respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Risques pour la santé similaires	Niveau sans effet nocif observé pas disponible	
Bis(2-éthylhexanoate) de calcium	Inhalation	irritation respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Risques pour la santé similaires	Niveau sans effet nocif observé pas disponible	

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**

Nom	Voie	Organe(s) cible(s)	Valeur	Espèces	Résultat de l'essai	Durée d'exposition
Cyclohexanone	Inhalation	foie   rénale et / ou de la vessie   cœur   la peau   Système endocrinien   tube digestif   des os, des dents, des ongles et/ou les cheveux   système vasculaire   système immunitaire   muscles   Système nerveux   yeux   système respiratoire   système vasculaire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 2,5 mg/l	13 semaines
Cyclohexanone	Ingestion	système vasculaire   yeux   rénale et / ou de la vessie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 407 mg/kg/day	3 mois
acetate de 1-methoxy-2-propyle	Inhalation	rénale et / ou de la vessie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 16,2	9 jours

					mg/l	
acetate de 1-methoxy-2-propyle	Inhalation	système olfactif	Non classifié	Mouris	LOAEL 1,62 mg/l	9 jours
acetate de 1-methoxy-2-propyle	Inhalation	sang	Non classifié	Multiple espèces animales.	Niveau sans effet nocif observé 16,2 mg/l	9 jours
acetate de 1-methoxy-2-propyle	Ingestion	Système endocrinien	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 000 mg/kg/day	44 jours
Acétate de l'éther méthylique de dipropylène glycol	Ingestion	foie   cœur   Système endocrinien   système vasculaire   rénale et / ou de la vessie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 000 mg/kg/day	4 semaines
Xylène	Inhalation	Système nerveux	avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.	Rat	LOAEL 0,4 mg/l	4 semaines
Xylène	Inhalation	système auditif	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée	Rat	LOAEL 7,8 mg/l	5 jours
Xylène	Inhalation	foie	Non classifié	Multiple espèces animales.	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	
Xylène	Inhalation	cœur   Système endocrinien   tube digestif   système vasculaire   muscles   rénale et / ou de la vessie   système respiratoire	Non classifié	Multiple espèces animales.	Niveau sans effet nocif observé 3,5 mg/l	13 semaines
Xylène	Ingestion	système auditif	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 900 mg/kg/day	2 semaines
Xylène	Ingestion	rénale et / ou de la vessie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 500 mg/kg/day	90 jours
Xylène	Ingestion	foie	Non classifié	Multiple espèces animales.	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	
Xylène	Ingestion	cœur   la peau   Système endocrinien   des os, des dents, des ongles et/ou les cheveux   système vasculaire   système immunitaire   Système nerveux   système respiratoire	Non classifié	Mouris	Niveau sans effet nocif observé 1 000 mg/kg/day	103 semaines
Pigment organique	Ingestion	cœur   Système endocrinien   tube digestif   système vasculaire   foie   système immunitaire   Système nerveux   rénale et / ou de la vessie   système respiratoire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 000 mg/kg/day	28 jours
Nickel, complexes d'azo-	Ingestion	système vasculaire	Non classifié	Rat	Niveau sans	28 jours

5,5' bis-pyrimidinetrione-2,4,6(1H,3H,5H)					effet nocif observé 1 000 mg/kg/day	
Ethylbenzène	Inhalation	rénale et / ou de la vessie	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1,1 mg/l	2 années
Ethylbenzène	Inhalation	foie	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Mouris	Niveau sans effet nocif observé 1,1 mg/l	103 semaines
Ethylbenzène	Inhalation	système vasculaire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 3,4 mg/l	28 jours
Ethylbenzène	Inhalation	système auditif	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 2,4 mg/l	5 jours
Ethylbenzène	Inhalation	Système endocrinien	Non classifié	Mouris	Niveau sans effet nocif observé 3,3 mg/l	103 semaines
Ethylbenzène	Inhalation	tube digestif	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 3,3 mg/l	2 années
Ethylbenzène	Inhalation	des os, des dents, des ongles et/ou les cheveux   muscles	Non classifié	Multiple espèces animales.	Niveau sans effet nocif observé 4,2 mg/l	90 jours
Ethylbenzène	Inhalation	cœur   système immunitaire   système respiratoire	Non classifié	Multiple espèces animales.	Niveau sans effet nocif observé 3,3 mg/l	2 années
Ethylbenzène	Ingestion	foie   rénale et / ou de la vessie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 680 mg/kg/day	6 mois
SEBACATE DE BIS(2,2,6,6-TETRAMETHYL-4-PIPERIDYLE)	Ingestion	cœur   la peau   Système endocrinien   tube digestif   des os, des dents, des ongles et/ou les cheveux   système vasculaire   foie   système immunitaire   muscles   Système nerveux   yeux   rénale et / ou de la vessie   système respiratoire   système vasculaire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 261 mg/kg/day	90 jours
Poly(Oxy-1,2-Ethanediy), .Alpha.-[3-[3-(2H-Benzotriazol-2-Y1)-5-(1,1-Diméthylethyl)-4-Hydroxyphényl]-1-Oxopropyl]-.Omega.-Hydroxy-	Ingestion	foie   Système endocrinien   système vasculaire   yeux   rénale et / ou de la vessie   système respiratoire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 50 mg/kg/day	90 jours
Benzotriazole polymérique	Ingestion	foie   Système endocrinien   système vasculaire   yeux   rénale et / ou de la vessie   système respiratoire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 50 mg/kg/day	90 jours
Dilaurate de dibutylène	Ingestion	foie	avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions	Rat	Niveau sans effet nocif	2 semaines

			répétées ou d'une exposition prolongée.		observé 2 mg/kg/day	
Dilaurate de dibutylène	Ingestion	système immunitaire	avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.	Rat	Niveau sans effet nocif observé 0,3 mg/kg/day	28 jours
Acides naphthéniques, sels de nickel	Inhalation	système respiratoire	avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.	Composants similaires	Niveau sans effet nocif observé pas disponible	13 semaines

### Risque d'aspiration

Nom	Valeur
Xylène	danger d'aspiration
Ethylbenzène	danger d'aspiration

**Veillez communiquer à l'adresse ou au numéro de téléphone indiqué à la première page de la fiche signalétique santé-sécurité pour de plus amples renseignements sur ce matériau ou ses composants.**

## SECTION 12 : Renseignements écologiques

Pas de données disponibles.

## SECTION 13 : Considérations relatives à l'élimination

### 13.1. Méthodes d'élimination

Éliminer les contenus/contenants conformément aux règlements locaux, régionaux, nationaux et internationaux.

Incinérer dans un d'incinérateur de déchets autorisé. Les produits de la combustion comprendront de l'acide halogène (HCl/HF/HBr). L'installation doit pouvoir traiter les matériaux halogénés. Une autre solution d'élimination consiste à utiliser une usine d'élimination des déchets autorisée acceptable. Les fûts/barils/contenants utilisés pour le transport et la manutention de produits chimiques dangereux (substances chimiques, mélanges, préparations classifiées comme dangereuses en vertu des règlements applicables) doivent être considérés, entreposés, traités et éliminés comme des déchets dangereux sauf mention contraire dans des règlements applicables sur la gestion des déchets. Consulter les organismes de réglementation concernés pour déterminer les installations de traitement et d'élimination disponibles.

## SECTION 14 : Renseignements sur le transport

Pour l'informations de transport, s'il vous plaît visitez <http://3M.com/Transportinfo> ou par téléphone 1-800-364-3577 ou 651-737-6501.

## SECTION 15 : Renseignements réglementaires

### 15.1. Réglementation/législation particulière à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

#### Statut des inventaires

Contactez 3M pour plus de renseignements. Les composants de ce produit sont conformes aux exigences relatives aux avis sur les produits chimiques de la CEPA. Ce produit est conforme aux mesures sur la gestion environnementale des nouvelles substances chimiques. Tous les ingrédients sont listés ou exemptés de l'inventaire Chinois IECSC.

## SECTION 16 : Autres renseignements

**Classement des risques par la NFPA**

**Santé:** 3 **Inflammabilité:** 2 **Instabilité :** 0 **Risques particuliers :** Aucun

Les cotes d'évaluation des risques établies par la National Fire Protection Association (NFPA) sont destinées à aider le personnel d'intervention d'urgence à déterminer les risques présentés par l'exposition aiguë à court terme à un matériau au cours d'incendies, de déversements ou d'autres situations d'urgence semblables. Pour les établir, on tient principalement compte des propriétés physiques et toxiques du matériau, mais également des propriétés toxiques des produits de combustion ou de décomposition qui sont générés en grande quantité.

<b>Groupe de document :</b>	11-8904-2	<b>Numéro de la version :</b>	21.01
<b>Date de parution :</b>	2025/06/12	<b>Remplace la version datée de :</b>	2024/12/02

Les renseignements contenus dans la présente fiches de données de sécurité (FDS) étaient jugés exacts au moment de la publication. 3M N'OFFRE AUCUNE GARANTIE OU CONDITION EXPLICITE OU IMPLICITE, TATUTAIRE OU AUTRE, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, TOUTE GARANTIE OU CONDITION IMPLICITE DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER, OU TOUTE GARANTIE OU CONDITION IMPLICITE DÉCOULANT DE LA CONDUITE DES AFFAIRES, DES PRATIQUES COURANTES ET DES USAGES DU COMMERCE. Il incombe à l'utilisateur d'établir si le produit 3M convient à l'usage auquel il le destine et à la méthode d'utilisation ou d'application prévue. Comme l'utilisateur est parfois seul à connaître les nombreux facteurs qui interviennent dans l'utilisation et l'application d'un produit 3M et à y exercer un quelconque pouvoir, il est essentiel qu'il évalue le produit 3M avant de déterminer s'il convient à l'usage auquel il le destine et à la méthode d'utilisation ou d'application prévue.

**Les FDS de 3M Canada sont disponibles sur [www.3m.ca](http://www.3m.ca)**